L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 7 JANVIER 1888.

PETITES ANNONCES.

A. B. Philips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $50 à $90,000. 29 déc—6m

DEMANDES.

On demande à acheter dans le Deuxième District, une maison double ou simple en bon état. S'adresser bureau de l'Abeille à Jacquier. 7 jan—2f

On demande une femme d'un certain âge pour s'occuper d'enfants et aider au ménage d'une maison. S'adresser 617, avenue St-Charles. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandation. 3 jan

On demande—100 faiseurs de paletots et 50 faiseurs de pantalons. Bons gages donnés chez Leon Godchaux, 81, 83 et 85 rue du Canal. 3 janv—1 sem

DEMANDES D'EMPLOI.

Un Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'Abeille. 20 déc—

A LOUER.

A LOUER—Une maison, 7 chambres, 94 Ursulines. S'adresser Bouron, 134 Chartres. 1er jan—7 f

A VENDRE.

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs, 2 1|2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune. 1er déc—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William H. Gannucheau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 18,172—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Gannucheau exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 jan—5 10 11

Succession de Michael Flicker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 22118—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'il en ont, pour lesquelles le compte présenté par … exécuteur testamentaire … approuvé et homologué … distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
4 janv—4 8 13.

Succession de Victoire Bellocq, femme de Jean Sabathé.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,224—Division E. Attendu que Fernand Borie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Victoire Sabathé, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 janv—3,7,12

PAR LE CONSTABLE.

M. Levi & Cie. vs M. Michalson, Chs. Michalson, agent.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans, No. 13,711—En vertu d'un writ de fieri facias, et avec consentement des parties à moi adressé par l'Honorable T. E. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan au Marché du Bazar, Stalles Nos 96 à 102, le SAMEDI 7 janvier 1888, à midi, la propriété décrite ci-après, savoir—

Un lot de faïence et ustensiles en ferblanc, etc., d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN, Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
5 jan—5, 6, 7.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Anthony Clessi vs ses Créanciers—No 22,921—Ordre de Cour—Que la pétition du pétitionnaire, Anthony Clessi, soit et est, par le présent, acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant R. C. Stockton, notaire en cette ville, après publication conformément à la loi, le VENDREDI, 13me jour de janvier 1888, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nlle-Orléans, 2 janvier 1888. (Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme: W. J. McDONNELL, Député-Greffier.
3 jan—3f au 13 jan

Scannell & Lafaye vs leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,935—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. O. Scannell, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
31 déc—4 8 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Charles Van Benthuysen individuellement et comme membre de la raison sociale Van Benthuysen & Granneberg et la Crescent Jelly Manufacturing Company vs ses créanciers—No. 22,718—Division D—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens du pétitionnaire, Charles Van Benthuysen, individuellement et comme membre de la raison sociale, Van Benthuysen & Granneberg ou le Crescent Jelly Manufacturing Company soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant George W. Christy, notaire en cette ville, LUNDI, le 9ème jour de janvier 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Charles Van Benthuysen et la dite raison sociale soient suspendues et que Branch Miller, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 5 décembre 1887. (Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 déc—3f au 9 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—J. B. Junqua vs. ses créanciers—No 20,554 Division B—Ordre de Cour—Que la pétition supplémentaire soit enregistrée avec les tableaux annexés, qu'une cession des biens du pétitionnaire John B. Junqua, soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. A. Peyroux, notaire en cette ville, le MERCREDI, 1er jour de février 1888, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Joseph Lombard, Esq. notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 27 décembre 1887. (Signé) A. L. TISSOT, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, Juge de la dite Cour, division B, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
30 déc—3f au 1er fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Je certifie par ceci que le 28me jour de novembre 1887 un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:

Emma Friedlander vs Ferdinand Beer, son mari. No 22,101—Division C.

Sur motion de W. O. Hart, Ecr., avocat de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, la loi et les évidences étant en faveur de la plaignante—

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 8 novembre 1887, soit confirmé et, conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Mme Emma Friedlander et contre le défendeur Ferdinand Beer, son mari, décrétant une séparation des propriétés existant entre eux et autorisant la dite plaignante d'assumer le contrôle et l'administration de sa propriété paraphernale et d'engager des affaires pour son propre compte et profit; tous les frais devant être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 28 novembre 1887.
Jugement signé le 2 décembre 1887. (Signé) F. A. MONROE, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fait le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce sixième jour de décembre en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 déc—

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Edward D. Palfrey vs. ses créanciers—No 22,874.—Division D—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward D. Palfrey, individuellement et comme membre des raisons sociales de Palfrey Bros et de E. D. Palfrey & Co., soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, le MERCREDI 25me jour de janvier 1888, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent être présentées devant eux; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit E. D. Palfrey individuellement et comme membre des dites raisons soient suspendues; et que Charles Lenoue, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1887. (Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme JAS. D. RANKIN, Député greffier.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'État de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'État adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 10 JANVIER 1888.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000 ..	$150,000
1 .. de	50,000 ..	50,000
1 Lot de	20,000 ..	20,000
2 Lots de	10,000 ..	20,000
4 Lots de	5,000 ..	20,000
20 Lots de	1,000 ..	20,000
50 Lots de	500 ..	25,000
100 Lots de	300 ..	30,000
200 Lots de	200 ..	40,000
500 Lots de	100 ..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation ..	$300 ..	$30,000
100	200 ..	20,000
100	100 ..	10,000
1000 .. de terminaison	50 ..	50,000

2,179 Lots s'élevant à $535,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express [à nos frais]. Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et les billets sont signés par le … [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de maître.

Cour de Circuit des Etats Unis 5me Circuit et District Est de la Louisiane—No 10,972.

Cate Kerwin et als vs Hibernia Ins. Co.

C. E. GIRARDEY, Esq., crieur—Bureau No 10 rue Carondelet—Conformément à un décret de la cour, fait et enregistré dans l'affaire ci-dessus numérotée, le 11 mai 1887, le soussigné Maître, C. E. Girardey, vendra à l'encan au dernier et plus fort enchérisseur pour du comptant, le SAMEDI 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane la propriété décrite ci-après, à savoir:

Dix lots de terre dans l'ilet borné par les rues Webster, Constance (récemment Live Oak), Patton (récemment Laurel) et la ligne de Burtheville et Bloomingdale, dans le 6me District de cette ville. Les dits lots étant les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sur un plan dressé par A. G. Blanchard, voyer de la ville, fait d'après un ordre de la Cour. Les lots 1, 2, 3, 4 et 5 sont contigus l'un à l'autre et font face à la rue Constance (récemment Live Oak) et mesurent chacun 31 pieds de face, sur 145 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme le coin de la rue Constance (récemment Live Oak) et la ligne de Bloomingdale et Burtheville. Les lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sont contigus l'un à l'autre et face à la rue Patton (récemment Laurel) et mesurent chacun 31 pieds 9 pouces de face, sur 145 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot No 10 forme le coin de la rue Patton (récemment Laurel) et la ligne de Burtheville et Bloomingdale.

Conditions de la vente.—L'acquéreur paiera 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente, la balance en signant l'acte.

A. G. BRICE, Maître.
7 jan—7, 14, 21, 28—fév 4, 11.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de machine à vapeur, bouilloire, etc.

E. et J. O'Rourke vs. l'American Cotton Seed Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,926—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le SAMEDI, 14 janvier 1888, à 1 heure p. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, No. 217 rue Sud Peters.

Une machine portative d'une puissance de vingt chevaux avec bouilloire et accessoires en parfait état, un Crawford Cotton Seed Cleaner (décorticateur), un lot de poulies, courroies, arbres de couche, fonte (castings), 26 sacs de graines de coton, 21 barils de briques Emery, des sacs vides, des outils, etc.

Le tout d'après un inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 jan—4 10,12 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.
M. J. Zunts vs. Céleste Lefèvre, veuve de Charles Chartier et E. L. Chartier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,813—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 4 février, 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot numéro onze dans l'ilet numéro 388, borné par les rues Marais, Union, Français et St. Claude, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de soixante-quatre pieds.

2° Et un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro douze, dans l'ilet numéro 388, borné par les rues Français, Marais, Union et St. Claude, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Français sur une profondeur de vingt-sept pieds, formant l'encoignure des rues Français et Marais.

Acquis par le défendeurs de Jos. Schemel, conformément à un acte passé pardevant John E. Legier, notaire, en date du 11 septembre 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 déc—30—3,10,17,24,31 janv—4 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.
W. S. Benedict, E. R. Perry, subrogé, vs Nathaniel Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,515—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 18 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, passages, privilèges et appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, ci-devant la ville et la paroisse de Jefferson, désigné par le numéro onze du carré numéro trente-quatre, borné par les rues Valence, Camp, Cadiz et Chestnut, conformément à un plan dressé par Louis Surgi, le 6 février 1836, déposé au bureau de L. Ferraud, ancien notaire, en date du 6 mai 1836; le dit terrain mesure trente pieds de face à la rue du Camp, sur cent soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.
Firemen's Insurance Company of New Orleans (Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans) vs. la Succession de John Graver.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,932—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Moreau, Marigny et Victory, désignés comme lots Nos deux et trois et mesurant, au pied américain, comme suit, à savoir: Le lot No deux mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face aux Champs Elysées sur une profondeur entre lignes parallèles et cinq lignes. Et le lot No trois mesure trente un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 déc—30 jan 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.
Patrick Blaney vs John V. Sherlock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,081—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. 13, dans l'ilet No 2, borné par les rues Céleste, St-James Tchoupitoulas et Levée, sur un plan en date du 5 mars 1807, en l'étude de P. Pedesclaux, alors notaire, lequel lot de terre, conformément à un plan et certificat de voyer, signé par J. A. D'Hemecourt, annexé à un acte exécuté pardevant Abel Dreyfus, mesure, au pied américain, soixante trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue St-James, cent-cinquante-neuf pieds huit pouces et six lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue New Levée, cent cinquante-neuf pieds neuf pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas et soixante-trois pieds onze pouces et deux lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 déc—18 23 30—jan 6 13 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Jeff McGuigin vs Jules A. Florat.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 21,548—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros onze, douze et treize, dans l'ilet numéro six cent vingt-cinq, borné par les rues Perdido, Gayoso, Gravier et Dupré, sur un plan dressé par Castaing et Celles, architectes, en date du 20 mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville, et les dits lots mesurent au pied américain comme suit, à savoir: les lots numéros onze et douze mesurent chacun vingt-neuf pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quarante-quatre pieds, et le lot numéro treize mesure vingt-neuf pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent quarante-quatre pieds.

Etant la même propriété que le défendeur a acquis de John Benjamin Chandler, par acte passé pardevant Andrew Hero Jr., notaire, le premier jour de décembre 1868.

2. Vingt certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Valence, Cadiz, St-Denis et St-Patrick, désignés par les numéros un à dix-huit, inclusivement, et vingt-trois et vingt-quatre sur un plan de Hedin et Schlarbaum, voyers, en date du 17 avril 1854, déposé en l'étude de J. Graham, ancien notaire en cette ville. Les dits lots numéros un à dix inclusivement, mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles; le lot numéro un forme l'encoignure des rues St-Denis et Valence, et le lot numéro dix, l'encoignure des rues St-Denis et Cadiz. Les lots numéros onze et douze mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Valence, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots treize à dix-huit mesurent chacun trente pieds de face sur la rue St. Patrick, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et les dits lots vingt-trois et vingt-quatre mesurent chacun trente pieds sur la rue Cadiz, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le défendeur a acquis de Mme Joanna M. Phillips et Mme Ann C. Jones par deux actes passés pardevant Jas. Graham, ancien notaire en cette ville, le douzième jour de mai 1854.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
… 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

Bien de campagne sur le Chemin de la Métairie entre le Bayou St-Jean et le City Park.

Succession de Emile Gamet.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,497.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 7 janvier, 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 décembre, 1887, les propriétés suivantes, savoir—

1° Quatre portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situées dans le second district de cette ville, bornées par le nouveau chemin de la Métairie, les avenues Nouvelle-Orléans et Monroe et le West Lake Road, sur le Bayou St-Jean, désignées par les Nos 2, 3, 4 et 5. Chaque portion de terre mesurant chacune 150 pieds de face au Chemin de la Métairie, par 850 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° La moitié indivis de cent trente-huit mille neuf cent soixante-huit cinq cent quinze mille 138,968|515,000 de soixante-six lots de terre désignés par les Nos 55 à 120—inclusivement d'après un plan fait par F. G. Frémaux et annexé à un acte de séparation entre Emile Gamet et John Puissegur, devant James Fahey, notaire, le 11 mai 1886. Les lots Nos 55 à 89 sont bornés par les avenues Nouvelle Orléans et Monroe, la rue Milne et la place vacante d'après le dit plan.

Les lots Nos 90 à 120 sont bornés par le Nouveau Chemin de la Métairie, la rue Milne, l'avenue Monroe et le City Park; lesquels soixante-six lots de terre sont conjointement en possession par feu Emile Gamet et feu John Puissegur.

3° La moitié indivise de cent trente-huit mille neuf cent soixante-huit, cinq cent quinze mille (138,968|115,000) d'un certain lot de terre, désigné d'après le dit plan comme le chantier de navire de Gamet et Puissegur, borné par le Nouveau Chemin de la Métairie, West Lake Road et le Bayou St-Jean.

Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant, et la balance à 1 ou à 1 et 2 ans de crédit, à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur les propriétés vendues.

Lesquels billets porteront 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses seront assurées et les polices transférées aux porteurs des billets.

L'acte de vente contiendra toutes les clauses usuelles de sécurité.

Les acquéreurs assumeront en sus du prix de vente les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1887.

Acte de vente pardevant Théo. Buisson, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs.

3 déc—3.10 17.24.31—janv 7

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriétés du 2me et du 3me districts.

Succession de Charles Stiegler et de son épouse.

Maison-cottage en bois, à un étage.
No 376 rue St Philippe, entre Miro et Tonti.

Cinq magasins en briques à trois étages.
Nos 80, 81, 82, 83 et 84 rue Peters (ci-devant Levée) coin Mandeville.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY—Albert Brignoni, encanteur, Bureau 38 et 40 rue Royale—le SAMEDI, 7 janvier 1888, à midi. Succession de Charles Stiegler et de son épouse, Amélia Stiegler née Rapp, Nos 21,787 et 19,569 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, en vertu de deux ordres, l'un lancé et signé le 16 septembre 1887 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire de la succession de feu Charles Stiegler, No 21,787 du docket de la dite Cour, et l'autre rendu et signé le 16 septembre 1887, par le dit Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, siégeant à la place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, … de la succession de Mme Amélia Stiegler, née Rapp, épouse décédée du dit Charles Stiegler No 19,569 du dossier de la dite Cour; et deux ordres additionnels rendus dans la dite succession, et signés le 16 novembre 1887 par les juges respectifs, la propriété ci-après décrite sera vendue aux conditions suivantes:

Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2e district de cette ville, dans l'ilet 294, borné par les rues St. Philippe, Tonti, Dumaine et Miro, désigné par le No. 3 sur un croquis joint à l'acte de vente de feu Charles Stiegler. Le dit lot mesure 32 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue St. Philippe, 24 pieds de face en arrière sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec la portion de terre suivante, savoir:

Une portion de terre dans le 2e district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Tonti, Dumaine et Miro, faisant partie du lot No. 2, mentionné dans la dite esquisse et en composant la partie du fond. Cette portion de terre mesure 17 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues St. Philippe, et Dumaine et 24 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues Tonti et Miro, la séparant des lots Nos. 1 et 2 de la dite esquisse.

Une autre portion de terre, dans le même ilet, faisant partie et formant le fond du lot No 4 de la dite esquisse et mesurant 17 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues Dumaine et St-Philippe, et 25 pieds 6 pouces sur chacune des lignes parallèles aux rues Tonti et Miro, la séparant des lots Nos 3 et 5 de la dite esquisse.

Une autre portion de terre, dans le même ilet, faisant partie et formant le fond du lot No 5 de la dite esquisse et mesurant 49 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Tonti, de la 26 pieds 10 pouces sur une ligne dans la direction de la rue Miro et parallèle à la rue Dumaine, de la 22 pieds 3 pouces 1 ligne, sur une ligne oblique dans la direction de la rue St-Philippe, de la 14 pieds 1 pouce 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue St-Philippe se dirigeant vers la rue Tonti, de la 25 pieds 6 pouces sur une ligne parallèle à la rue Tonti et le séparant de la portion du lot No 4 ci-dessus décrite.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage avec trois chambres, cuisine, hangar à charrette, écurie, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No municipal 376 rue St. Philippe.

Cinq lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, désigné par les lettres A B C D et E, sur un plan dressé par A. de Armas, député-voyer (dont copie jointe à l'acte d'achat dudit feu Charles Stiegler) en date du 17 janvier 1832 dans l'ilet borné par les rues Peters (autrefois Levée), Espagne, Mandeville et Decatur (autrefois Victory), et mesurant comme suit:

Le lot A mesure 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur et face sur la rue Mandeville de 80 pieds 1 pouce 4 lignes, et 80 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot B, avec l'usage d'une allée en commun et faisant face à la rue Mandeville, mesurant 3 pieds 2 pouces de largeur.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages occupé comme résidence et bar room, une cuisine en briques à deux étages, lieux d'aisance, deux citernes, etc., et désigné par le No 80 rue Peters.

Le lot B mesure 19 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 80 pieds 7 pouces sur la ligne latérale qui le sépare du lot A, et 80 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C, avec l'usage de l'allée ci-dessus mentionnée.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, solidement construit, une cuisine en briques à deux étages, lieux d'aisance en briques, citerne, etc., etc., et désigné par le No 81 rue Peters.

Le lot C mesure 19 pieds 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 80 pieds 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot B, et 79 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne qui la sépare du lot D, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages occupé comme pension ou maison à loger (boarding or lodging house,) une cuisine à deux étages, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 82 rue Peters.

Le lot D mesure 19 pieds de face à la rue Peters sur 79 pieds 11 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C et 79 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot E, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, avec dépendances, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 83 rue Peters.

Le lot E mesure 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, et 79 pieds 11 pouces 1 ligne sur l'autre ligne latérale, avec l'usage de l'allée ci-dessus.

Ces 5 lots de terre ci-dessus décrits ont été acquis par le défunt de la succession de J. B. C. Cadot, par acte passé devant O. Villeré, notaire, le 22 mars 1882.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages occupé comme magasin de "dry goods" et articles de variétés, aussi comme résidence, avec cuisine, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 84 rue Peters.

Toutes les descriptions des dites propriétés ci-dessus mentionnées sont plus amplement décrites en se référant aux plans et esquisses dressés par Arthur de Armas, voyer, et déposé au bureau de John R. Légier, notaire, 58 rue Royale.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste en crédit à une année pour des billets garantis par hypothèques avec lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées jusqu'au paiement des billets, et la police ou les polices d'assurance transférées au porteur des billets, et tout autre détenteur des billet. En cas de procès pour le recouvrement des billets, l'acquéreur paiera 5 pour cent, honoraires d'avocat sur le montant en litige.

Les actes de vente pardevant John R. Légier, notaire, 58 rue Royale, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

4 déc—4 10 17 24 31—janv 7

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
J. Sabin Carter vs. la succession de N. Migliore et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Vingt cinq trente-deuxièmes d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Harmony ou Pleasant et Toledano, commençant à une distance de quarante-neuf pieds six pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Toledano, et mesurant quarante-cinq pieds neuf pouces de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de cent cinquante pieds onze pouces sur le côté le plus près de la rue Toledano, puis à un angle droit sur une ligne courant vers la rue Harmony de soixante-trois pieds onze pouces et quatre lignes, puis à un angle droit sur une ligne courant parallèlement avec la rue Carondelet courant vers la rue Toledano de dix-sept pieds trois pouces et trois lignes, puis à un angle droit sur une ligne courant parallèlement à la rue Harmony de cent vingt pieds quatre pouces jusqu'à la rue Carondelet, endroit d'où part le terrain.

Etant composé de tout le lot original numéro cinq et d'une partie des lots originaux numéros six et huit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 déc—14 21 28 janv 11 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Vente péremptoire à l'encan de tout le contenu du café admirablement achalandé, rue Decatur No 259.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, encanteurs, le SAMEDI, 7 janvier 1888, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'encan, le contenu du dit établissement. Le tout sera offert en bloc et si on n'est pas vendu, on l'offrira en vente par lots à la convenance des acquéreurs.

Conditions—Comptant—Bail raisonnable du local peut être obtenu. 6 janv—6,7

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Mme Théodore Paderas et al. vs H. August Nikoll et al.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 22,478.

Vente pour effectuer un partage parmi les héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No. 79 rue Bienville.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Commercial Place et la rue Gravier, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 19 décembre 1887, et signé le 24 décembre 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite, ci-après, à savoir:

Un lot de terre dans le faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 79, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Johnson et Galvez, sur un plan dressé par L. Bringier, daté le 26 juillet 1836 et déposé au bureau de Louis Férand, ex-notaire de cette ville, et formant le coin des rues Dumaine et Johnson, et mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Johnson et 30 pieds de large au fond. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Une moitié comptant et la balance à un an, représentée par des billets garantis par lien de vendeur et hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, divisés en coupons conformément aux intérêts des parties, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1888, au-dessus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 déc—29 31 jan7 14 21 28

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété améliorée du Troisième District.

Rue Johnson, entre Esplanade et de Kerlerec.

Succession de Gustave Patin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22 019.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Freret, crieur, bureau, 10 rue Carondelet—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, daté le 13 décembre 1887, dans la susdite affaire, la propriété de ville ci-après décrite, savoir:

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Johnson, Prieur, Esplanade et Kerlerec, mesurant 32 pieds 8 pouces de façade rue Johnson, sur 119 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain est désigné par le No. 20 sur un plan de J. N. Depouilly, ancien voyer de la ville, en date du 2 octobre 1866, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un joli cottage double en bois désigné par le No 259 rue Johnson.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1888, en sus du prix d'adjudication, 20 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Samson Levy, notaire, 221 rue Gravier, aux frais de l'acquéreur.
17 déc—17 24 31—jan 7 4 1 2

PAR HOEY & O'CONNOR.

Cottage et vaste terrain dans la rue Washington,
Près du Bayou St Jean et de la rue de l'Esplanade,
A un long crédit.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 janvier, 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan—

Quatre lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le second district côté nord de la rue Washington entre le Bayou St John et Hagan Avenue, désignés par les Nos 1 à 4, mesurant ensemble 162 pieds 10 pouces de face à la rue Washington, sur des profondeurs variant de 118 pieds 9 pouces et 3 lignes sur une ligne du côté, et 97 pieds 10 pouces sur l'autre. La maison est couverte en ardoises, a 4 chambres et un vestibule dans le principal corps de bâtiment et 3 chambres dans le fond, avec écurie, hangar, etc., un grand jardin, des arbres fruitiers, etc. Elle est confortable et dans le voisinage de trois lignes de chars des compagnies de la rue Dumaine et de la rue de l'Esplanade.

Conditions—Moitié ou plus comptant, au choix de l'acquéreur, le reste à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt, le privilège du vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de garantie, ainsi qu'un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Joseph Duvigneaud, notaire.
24 déc—24 25 31 janv 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.
Magnifiques sites pour bâtir. Nos 292 à 300 rue Magazine.

Occupés actuellement par des écuries, et

Résidence rue Clio.

Vente en partage, sur conditions libérales à crédit.

Hugh W. Brown vs. Mme A. O. Brown, tutrice, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,146.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 17 novembre 1887, et signé le 23 novembre 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir:

1° Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Calliope et Gaiennie ou Clio, désignés comme les Nos 1, 2, 3 et 4, contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 25 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Magazine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse à deux étages et trois rangées de hangars et d'écuries à un étage, le tout connu comme les Nos 292 à 300 rue Magazine et occupés actuellement par les écuries du "Singer Manufacturing Co." et loué à raison de $60 par mois.

2° La bâtisse en briques à deux étages, No 107 rue Gaiennie ou Clio, dans le même ilet que la propriété décrite ci-dessus et adjacente au fond à celle-ci. Le terrain est composé des lots désignés comme C et D, sur une esquisse par De Armas, voyer, et mesure comme suit, à savoir:

Le lot C mesure 33 pieds de face sur la rue Gaiennie ou Clio, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.

Le lot D adjacent au fond, mesure 29 pieds 9 pouces 5 lignes à l'arrière du dit lot C, sur 16 pieds de profondeur—le tout mesure américaine—la bâtisse est retirée de la rue, avec platebandes devant, galeries devant et sur le côté, et quelque 8 chambres ou plus—est occupée par Mme Cronan, payant un loyer de $20 par mois.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un crédit de un et deux ans en paiements égaux, portant un intérêt de 7 pour cent par ans de la date de la vente jusqu'à paiement final, garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur avec les autres clauses de garanties usuelles. Les billets seront subdivisés en coupons si on le désire. Un dépôt comptant de 10 0|0 sera fait au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Chas. G. Andry, notaire.
17 déc—17 24 31—7 14,21 janv.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété dans le Quatrième District.

Succession d'Adam Pioth, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 22,272.

PAR MATHER & HOMES—WARDEN HOMES, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet, LUNDI, 9 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 décembre 1887, Dossier No 22,272 pour le compte de la succession ci-dessus décrite, il sera vendu—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas ou Fulton, Levée, Harmony et Pleasant, mesurant 36 pieds 4 pouces de face à la rue St-Thomas sur une profondeur et face à la rue Harmony de 84 pieds 3 pouces, et 90 pieds 1 pouce sur l'autre côté près de la rue Pleasant, Toutes les mesures plus ou moins.

Conditions: Comptant.

Acte de vente pardevant John Bendernagel notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 déc—7 14 21 28—jan 7 9

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes—

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dus sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expire bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les … jours qui suivront cette date, le droit de … des dites taxes, etc., et de rachat de la … sera expiré et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics … possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront perçus et versés dans la Trésorerie de l'Etat.

JAMES D. HOUSTON, Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC, Percepteur de taxes d'Etat, District Inférieur, No 203 rue Canal.
18 oct—

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un joli cottage
Avec six terrains, rue Colisée, Sixième District,
Succession de A.W. Hodge, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur,—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté du 21 décembre 1887, dossier No 22,701, pour le compte de la succession de A. W. Hodge, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Six terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Colisée, Chestnut, Lyon et Bordeaux, désignés par les numéros de 12 à 17 inclusivement, lesquels sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit, savoir:

Le terrain No 12 mesure 27 pieds 6 pouces de façade à la rue Lyon, sur une profondeur de 150 pieds.

Les terrains 13 et 17 inclusivement, sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Colisée, sur une profondeur de 100 pieds, le tout en lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois, ayant cinq ou six chambres, citerne, etc.

Conditions—Comptant en passant les titres; 10 0|0 comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant les taxes de 1888 en sus de son adjudication.

L'acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 déc—1, 8, 15, 22, 28 jan.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un cottage en bois et une grocerie avec un grand terrain, à Greenville, Sixième District.

Succession de John E. Schroeder, décédé.

A l'encan.—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", daté le 21 décembre 1887 Dossier No 22,559, pour compte de la succession de John E. Schroeder, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Greenville, dans l'ilet No 59, borné par la ligne de la propriété Foucher de Circé, connue actuellement comme le Parc Audubon, les rues Walnut, Félicia et Louisa et mesure 44 pieds plus ou moins de face à la rue Félicia, en profondeur 150 pieds de profondeur sur la ligne du dit lot, et 153 pieds de profondeur et face à la rue Walnut, et borné au fond par un lot de terre vendu par Victor Hebert à J. M. Brabazon.

Les améliorations consistent en un cottage élevé en bois, couvert en ardoises, ayant 4 chambres, citerne, etc. et une maison en bois à un étage servant de grocerie.

Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0|0 payés comptant sur les lieux; l'acquéreur assumera, en outre, les taxes dues et exigibles en 1888.

Acte de vente pardevant E Commagère, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 déc—27 jan 1 8 15 22 28

BANQUES.

ETAT DE SITUATION DE LA BANQUE D'ÉPARGNES GERMANIA.

NO. 51 RUE DU CAMP.

A la clôture des affaires le 31 décembre 1887.

ACTIF.

Actions et bons		$116 700 00
Prêts sur hypothèque		61,283 74
Prêts à échéance garantie par nantissement (collatérales)		1,600 00
Prêts sur demande garantie par nantissement (collatérales)		455,858 50
Argent comptant	$51,027 85	
Items comptant	1,513 52	52,541 37
		$742,083 61

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits non divisés		46,869 94
Savoir: gains après paiement des dépenses courantes	$31,195 37	
Moins, $13,102 94 payés aux déposants pour intérêt, et $8 000 00 aux actionnaires pendant l'année courante	21,102 94	
Réservé sur les profits de cette année	$13,092 43	
A ajouter profits non divisés existant le 31 décembre 1886	33,777 51	
	$46,869 94	
Dû aux déposants		595,153 67
Dividendes non payés		60 00
		$742,083 61

H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice Président.
G. AD. BLAFFER, Caissier.

Fait sous serment pardevant moi, ce 31 décembre 1887.
ROBT. P. UPTON, Notaire.

Directeurs: H. ZUBERBIER, J. HASSINGER, S. BERNSHEIM, J. E. MERILH, JOHN THORN, F. RODER.
3 janv—1 sem.

STATE NATIONAL BANK DE LA NLLE-ORLÉANS.

ETAT SEMESTRIEL.
31 Déc. 1887.

ACTIF.

Escomptes et prêts sur demande		$1,039,691 23
Bons des Etats-Unis et autres, aussi actions		421,970 50
Propriétés foncières		128,035 13
Avec le trésorier des Etats Unis		13,375 00
Primes sur bons		19,250 00
Change	$448,026 57	
Argent comptant et chèques sur d'autres banques	440,323 68	888,350 25
		$2,510,672 11

PASSIF.

Capital		$425,000 00
Excédant de fonds		61,500 00
Dividendes non payés		16,591 35
Profits non divisés		19,879 01
Circulation		247,500 00
Dépôts individuels	$1,250,956 69	
Banques et banquiers	489,755 06	1,740,711 75
		$2,510,672 11

PIERRE LANAUX, Président.
L. C. KEEVER, Vice Président.
T. R. ROACH, Caissier.
W. P. NICHOLLS, Ass't Caissier.
3 janv—1 sem

ASSURANCES.

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN .... Président
J. H. OGLESBY .... Vice-Président
CHAS. E. RICE .... Secrétaire

Directeurs:
Joseph Bowling, Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell, J. H. Oglesby,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
J. J. Reiss, Charles H. Dolsen,
Lucien Delery, S. C. Coulon,
R. F. W. Bachman, Charles Newman,
Joseph Kohn, M. Gillis,
James T. Rodd, Chas. A. Rice,
D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 87—1 an

Succession de Jean Puissegur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,200—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par la tutrice et ex-officio, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 janv—5,10,14.

ELKIN & CO.,

100......Rue du Canal......100

Nouveau Stock

TAPIS

Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.

RIDEAUX

Des derniers modèles … les plus nouveaux en Crête, … Suisse et Nottingham.

Portières Turcoman … Vienne,
Corticine, Toile …
Linoleum.

Assortiment complet de … d'Etoffes pour …
18 sept

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un block de maisons avec façade en briques.
Coin des rues Carondelet et Girod.
Rapportant plus de $100 par mois.

Succession de Samuel Friedlander et épouse, tous deux décédés.

Vente pour effectuer un partage.

A l'encan avec des conditions faciles.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 4 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", rendu et signé le 7 mars 1887 dans l'affaire de Mme Sarah Hirsch et als., vs Florance Schwabacher et al No 20204 de la dite Cour Civile de District, étant un jugement pour effectuer un partage. Laquelle dite affaire est maintenant consolidée avec la succession de Samuel Friedlander et épouse, No. 17,363, Division D, de la dite cour et en vertu et conformément à un ordre de la dite cour, rendu le 12 mars 1887, dans la dite affaire de Mme Sarah Hirsch et als. vs. Florance Schwabacher et al., No. 20,204, Cour Civile de District, Division C, tous deux consolidés, homologués, la procédure de l'assemblée de famille tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le 11 mars 1887, en faveur des mineurs Florance Schwabacher et Henry Schwabacher, et les autres ordres rendues dans la dite succession le 29 novembre 1887, Division D, homologuant les délibérations des autres assemblées de famille, tenues pardevant le notaire en faveur des dits mineurs, le 23 novembre 1887, sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, qui forme l'encoignure des rues Girod et Carondelet, et mesure 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur et de face à la rue Girod de 94 pieds 7 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, au pied américain, conformément au plan à l'emplacement de la vente.

Les améliorations comprennent une rangée de magasins et résidences façade en briques à un étage et couvert en ardoises, connue par les Nos 163 à 171 1|2 rue Carondelet et 188 à 192 rue Girod avec deux bâtisses en bois dans le fond rapportant ensemble $100 par mois, et bas loner à bail.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 ou 1 et 2 ans au gré des acquéreurs avec 6 pour cent d'intérêt courantes 8 pour cent d'intérêt éventuel à partir de la date de la vente, ensemble avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de garantie, incluant l'assurance et le transfert de la police d'assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat, etc., 10 pour cent seront requis sur les lieux, l'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1888 en sus de son enchère.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er jan—1 8 15 22 29—4 fev.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un terrain propre à bâtir,
rue Baronne, près de la rue Polymnie.
Un très beau site
sur lequel on peut bâtir, rue Erato, près Carondelet.
Une charmante villa d'été
à Mandeville, Lne.

Succession de P. R. Middlemiss, décédé.

A crédit, longue échéance, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "A," daté du 24 décembre 1887, dossier No 22 031 pour le compte de la succession de Peter R. Middlemiss, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Rue Baronne.

1° Un terrain, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Euterpe et Polymnie étant une partie du terrain No 2 mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, mesure américaine.

Rue Erato.

2° Deux terrains et demi, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Erato, Clio, Carondelet et Baronne, désignés par les Nos 11 et 12 et une moitié du terrain No 10 à côté; ils mesurent comme suit: Les terrains Nos 11 et 12 mesurent, chacun, 23 pieds de façade rue Erato sur une profondeur de 108 pieds.

La moitié du terrain No 10 mesure 11 pieds 6 pouces de façade rue Erato, sur une profondeur de 108 pieds, formant une mesure totale de 57 pieds 6 pouces, sur 108 pieds, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une boutique de charpentier recouverte en ardoises, citerne, lieux d'aisance et un petit bureau portant le No 217 de la rue Erato; un charpentier pendant longtemps y a été établi.

Le hangar sur cette propriété couvre à peu près 9 pieds sur le terrain adjacent et devra être enlevé aux frais de l'acquéreur.

Une villa d'été à Mandeville.

3° Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Mandeville, paroisse St-Tammany, en cet Etat, carré d'ilet borné par les rues Lac, Lamarque, Foy et Claiborne, et mesurant 172 pieds de façade sur la rue du Lac (sur la rivage) sur une profondeur de 475 pieds entre lignes parallèles, s'étendant en arrière et de façade à la rue Claiborne.

Les améliorations consistent en un cottage en bois avec bâtisses de dépendances ayant 8 chambres, cabinets, des galeries de 12 pieds de largeur tout autour de la maison, 2 citernes, écurie et remises, wharf et chambre à bain, 3 Pacanier, etc., une jolie maison, le tout sera vendu ensemble avec tout le mobilier et tous les effets mobiliers, conformément à un inventaire enregistré.

Le tout d'après des plans de A. DeArmas, député voyer de la ville, qui peuvent être vus sur les lieux de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit également divisé avec 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente, garantis par des billets … hypothèque spéciale avec lien de vendeur, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, les polices d'assurances transférées et la clause de non aliénation. Les taxes de 1888 … Un dépôt de 10 0|0 sur les lieux. Les actes de vente pardevant Jos D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
25 déc—25 27—jan 1 8 15 22 28.

Une plantation de valeur,
7 1|2 lieues plus haut que la Nlle-Orléans
Sur le fleuve Mississippi.
Ayant environ 1400 acres de terre,
Dans la paroisse St-Charles,
Avec résidence, Sucrerie, Machines, et tout le matériel nécessaire.
Dans l'affaire des mineurs Schwabacher.
Succession Samuel Friedlander et sa femme, tous deux décédés.
Vente pour un partage.
Conditions faciles. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 7 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de la ville de la Nlle-Orléans.

En vertu de, et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé le 7 mars 1887, dans l'affaire de Mme Sarah Hirsch et als. vs. Florance Schwabacher et al., No 20,204. Division C, de la dite Cour Civile de District, étant un jugement de partage, laquelle dite affaire est maintenant consolidée avec la succession de Samuel Friedlander et sa femme. No 17,363. Division D, de la dite Cour; et en vertu de et conformément à un ordre de la dite Cour, rendu dans la dite succession le 29 novembre 1887, homologuant une assemblée de famille tenue devant W. O. Hart, notaire, aux noms des mineurs Florance Schwabacher et Henry Schwabacher, le 28 novembre 1887, il sera vendu, à l'encan:

Une plantation dans la paroisse St. Charles.

1° Une plantation située dans la paroisse St. Charles, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ 7 1|2 lieues au-dessus de la Nouvelle-Orléans, bien favorablement connue comme la Plantation Friedlander, et mesurant 7 3|4 arpents plus ou moins de face au dit fleuve; 3 arpents 9 toises et dont 4 pieds ont une double concession, mesurant 113 acres superficiels et la balance de la dite terre ayant une profondeur de 40 arpents bornée à la limite supérieure par la plantation sucrière de la succession de François Mayronne, connue maintenant comme la "Propriété Luling," appartenant actuellement à R. Viterbo; et à la limite inférieure par la propriété appartenant anciennement à Pierre Sauvé, appartenant actuellement à M. Dugazon, et connue comme la "Lone Star Plantation," ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances, droits, voies, privilèges, servitudes et appartenant et ayant 395 et 48|100 acres.

2° Un autre morceau de terre situé au fond de, et contigu à la propriété décrite ci-dessus, et étant les sections 49 et 57 dans le comté 13, South Range 21, Est, contenant 239 28|100 acres.

3° Un autre morceau de terre situé au fond de et contigu à la Plantation décrite ci-dessus, étant toute la section 6, dans le Comté 14, South Range 21, Est, dans le District S. E. de terres en Louisiane, et ayant 619 32|100 acres et le N. E. 1|4 de la section 7, même comté et Range contenant 159 89|100 acres, faisant un grand total d'environ 1413 97|100 acres, plus ou moins.

La quantité de terre dans la section 6, Comté 14, South of Range "21, et dans le quartier N. E. de la section "7, même Comté et Range, n'est pas garanti, l'acheteur prendra sur lui le risque de toute litigation au sujet du même. les propriétaires actuels ayant été en possession depuis plus de 20 ans sans aucune entrave.

Les améliorations sur la plantation consistent en une sucrerie en brique bien construite couverte en ardoises, ayant bouilloires, machine à vapeur, moulin à cannes, porteuse, équipages, bacs à vin de canne, bacs à sucre, &c., et assurés pour $15,000; aussi une résidence pour Economes, 21 cabanes doubles, hôpital, entrepôt, atelier de forgeron, Cypress Crib, écuries, &c., et autres dépendances nécessaires.

Le desséchement de cette plantation est facile et naturel, ayant un canal profond au centre de la plantation qui relie celle-ci avec les coulées et le Bayou, au fond, qui conduit dans les réservoirs des marécages sans qu'on ait besoin de se servir de machines à dessèchement.

Le Pâturage dans sa profondeur est couvert de belles herbes, offrant un pâturage riche et rémunératif pour le bétail.

La Plantation Friedlander a un sol riche, a été exploitée avec succès comme habitation sucrière jusqu'à ces … dernières années, et l'on peut y cultiver … du sucre ou le riz si le propriétaire le désire.

Conditions—Un tiers ou … comptant et la balance à 1 an ou 1 et 2 ans, … l'option des acquéreurs, avec 6 0|0 intérêt … 8 0|0 intérêt éventuel du jour de la vente … ensemble avec hypothèque spéciale et lien … de vendeur, et toutes les autres clauses de garantie … incluant l'assurance et le transfert de polices, 5 0|0 de frais d'avocat, etc., 10 … comptant sur les lieux; l'acquéreur assumera … les taxes pour l'année 1888, en plus de … l'adjudication.

Acte de vente pardevant … O. Hart, notaire aux frais de l'acquéreur.
4 déc—4 11 18 25 jan …

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés donnant un bon rapport.

No 130 et 132 rue Bourbon entre Toulouse et St Pierre—Double corps de logis.

No. 5 rue Annette entre St. Claude et Marais—Résidence en bois à un étage.

No. 158 rue Galvez entre Dumaine et Ste Anne—Joli cottage.

Cottage élégant dans la ville de Mandeville, paroisse St. Tammany.

Succession de Louise Mathilde Lehmann.

No 22,726—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 décembre 1887, pour le compte de la dite succession, les propriétés décrites ci-après, à savoir:

1° Un morceau ou une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, située dans le Faubourg Tremé, Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Dumaine, Ste. Anne et Johnson, qui doit être pris à une distance de 76 pieds du coin des rues Dumaine et Galvez, la dite portion de terre mesurant, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Galvez, sur 33 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, la dite portion de terre étant formée de tout une portion de terre désignée par la lettre A sur une esquisse annexée à un acte pardevant A. E. Bienvenu, le 18 octobre, 1870, et de la portion du fond du lot de terre désigné par le No. 10 sur un plan de L. Surgi, daté le 6 janvier, 1848, et déposé au bureau de A. Ducatel, notaire, comme plan No. 27, du livre de plans No. 3. Etant la même propriété qui a été achetée par Louis Ernest Lehmann, comme tuteur de et pour le compte de son enfant mineure, Louise Mathilde Lehmann de Edouard Hermann Lehmann, d'après un acte de vente exécuté pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 22 avril 1878, en registré aux bureaux des aliénations dans le livre 111, folio 473.

Les améliorations comprennent un joli cottage avec 2 chambres et une cuisine, hangar pour laver, lieux d'aisance, citerne, etc., connu par le numéro municipal 158 rue Galvez.

2° Un lot de terre, ensemble avec toutes et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et appartenant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, Bons-Enfants (St-Claude) Marais, anciennement Moreles, et St. Antoine, et mesurant d'après une esquisse dressée par Edgard Pilie, architecte, le 29 février 1884 et annexée à un acte de vente fait par W. A. Bienvenu et autres à Emile Angaud, exécuté pardevant P. E. Théard, notaire, le 31 mars 1884, 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur mesure américaine. Etant la même propriété que Edward H. Lehmann a achetée comme tuteur de et pour le compte de la mineure Louise Mathilde Lehmann de Emile Angaud, d'après un acte pardevant Omer Villere notaire le 12 juin 1884 enregistré au bureau des aliénations dans le livre 119 folio 593.

Les améliorations comprennent une maison en bois avec toit en ardoises, ayant 4 chambres et un cabinet, une cuisine à un étage avec 2 chambres, deux citernes, waterworks, lieux d'aisance, etc., connue comme le numéro municipal 5 rue Annette.

3° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Toulouse et St-Pierre, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été achetée par Edward H. Lehmann comme tuteur de et pour compte de la mineure Louise Mathilde Lehmann des héritiers et représentants légaux de Louis Mulé, d'après un acte passé pardevant R. J. Ker, notaire, le 7 juillet 1884, enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 121, folio 106. Les améliorations comprennent une maison à double corps de logis avec façade en briques ayant un étage et un attic, avec un rez-de-chaussée à 2 chambres et 1 cabinet de chaque côté, une chambre dans l'attic à chaque corps de logis, gaz partout, une cuisine en bois à un étage avec deux chambres, corridor de chaque côté, deux citernes, waterworks, lieux d'aisance, etc., couverte en ardoises, connus par les numéros municipaux 130 et 132 rue Bourbon.

4° Une portion de terre située à Mandeville dans la paroisse St Tammany, en cet Etat, … Carroll, sur 100 pieds 8 pouces de profondeur, faisant partie du lot No 26 sur un plan de Brugier daté le 14 janvier 1834 déposé au bureau de feu Félix De Armas, notaire en cette ville, laquelle portion de terre doit être prise à une distance de 210 pieds du coin des rues Lake et Corroll ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent. Aussi les meubles effets mobiliers, etc. … à la propriété décrite ci-dessus.

Etant la même propriété qui a été achetée par Edward H. Lehman comme tuteur de et pour le compte de la mineure Louise Mathilde Lehman de Charles Peter Dureil, d'après un acte de vente exécuté pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville, le 16 septembre 1884, enregistré au bureau des aliénations, livre L, folios 347 à 349 de la paroisse St-Tammany.

Les améliorations comprennent une jolie résidence avec quelque cinq chambres et cabinets, corridor au centre, cuisine, remise et écurie, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans, en paiements égaux, avec 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garantie usuelles.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 déc—28 31 jan 7 14 21 28

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de maison et autres effets. Actions, Billets, etc.
Succession d'Ernest Pragst, Sr.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C—No 21,610.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 14 janvier 1888, à 10 heures a. m., au local, coin des rues Galvez et Hôpital, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour, en date du 7 décembre 1887, il sera vendu à l'encan l'ameublement de maison et effets appartenant à la susdite succession qui se trouvent dans le local ci-dessus désigné. Et à midi le même jour à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu du même ordre et pour le compte de la même succession il sera vendu:

Dix (10) actions du fonds capital du American Homestead Co. of New Orleans.

Dix (10) actions du fonds capital du Firemen's Building Association of New Orleans; Séries "A".

Cinq (5) actions du fonds capital du Firemen's Building Association of New Orleans; Séries "C".

Dix (10) actions du fonds capital du N. O. Commercial and Detective Agency and Police Co.

Une (1) action du fonds capital du La Jockey Club.

Seize (16) actions du fonds capital du People's Insurance Co.

Huit (8) actions du fonds capital du Teutonia Insurance Co.

Et un (1) billet de D. Oscar Salomon de vingt-cinq dollars ($25 00).

Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant.
4 jan—4 8 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.
Mulets, drays, camions, charrettes, bois de corde, etc.

Succession de Patrick Donnelly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 22,650.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—MERCREDI, 11 janvier 1888 à 10 heures A. M., au magasin au coin de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 30 décembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété décrite, à savoir:

3 mulets, 3 drays, 1 camion, 3 charrettes à immondices et 3 brouettes, aussi, un lot de son, maïs et sel (Rock salt) et 25 cordes de bois de frêne.

Et à 11 1|2 heures A. M., le même jour, à la résidence du défunt, No 358 rue Chestnut entre Aline et Foucher, il sera vendu un lot de meubles de maison et autres effets.

Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant.
31 déc—31 jan 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.
Charmante résidence dans le deuxième district, Au coin des rues Galvez et Hôpital.

A l'encan à des conditions faciles.

Succession de Ernest Pragst.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C—No 21,610.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 14 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite Cour, en date du 7 décembre, 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Galvez, Hôpital, Johnson et Barracks, désigné par la lettre A. Le dit terrain forme l'angle des rues Galvez et Hôpital, et mesure 54 pieds, 7 pouces et 1 1|2 ligne de façade rue Galvez, sur 131 pieds, 1 pouce et 2 lignes de profondeur et de façade rue Hôpital; 136 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain B; et 40 pieds 5 pouces 2 lignes de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent un cottage en bois solidement construit et élevé du sol avec couverture en ardoises, et une bâtisse à deux étages dans le fond aussi couverte en ardoises, ayant 5 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse du fond, chambre à bain, lieux d'aisance, etc.; aussi deux hangars, un des deux très grand et en usage comme écurie; grands terrains sur le côté de la maison ayant beaucoup d'arbres, plantes et arbrisseaux, etc., entrée pour voitures, deux caves, etc., etc., le tout splendidement réparé.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un et deux ans de crédit, à l'option encore de l'acquéreur. La partie à crédit, s'il y en a une sera représentée par des billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date au paiement final. L'acte portera toutes les clauses de sécurité usuelles de 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées … polices transférées.

L'acte de vente pardevant W. O. … notaire, aux frais de l'acquéreur, qui … acquitter les taxes de 1888, en sus … prix de l'adjudication, les taxes dues … en 1887.

Un dépôt de 10 0|0 sera requis … sur les lieux pour garantir la vente.
10 déc—10, 17, 24, 31—jan 7 et 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ACTIONS.

Billets à ordre, Jugements, Obligations, Réclamations, etc.

Dans l'affaire de la liquidation des affaires de la raison commerciale de LAFITTE ET DUFILHO,

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No. 18 266.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—LUNDI, 16 janvier 1888, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, daté le 2 janvier, 1888, pour le compte de l'affaire ci-dessus mentionnée.

Divers billets à ordre, obligations, jugements, réclamations, etc., aussi:
10 Actions du National Telegraph Company.
2 Actions Merchants' Exchange.
3 Actions New Orleans Insurance Association.
2 Actions Louisiana Sugar Exchange.

Le tout sera vendu en lots d'après une inventaire enregistré en cour, dont une copie peut être vue au bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant.
4 jan—4, 7, 11, 14, jusqu'à la vente—

GERMANIA HOMESTEAD & BUILDING ASSOCIATION STOCK. BAIL.

Vins, Liqueurs, Cigares, Meubles, &c.

Succession de Mary Barrett, femme de Wm. H. Bouike, No. 21,873.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale, LUNDI, 9 janvier 1888, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, coin des rues Dryades et Camp, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," siégeant à la place de l'Honorable William T. Houston, juge de la dite Cour, Division "B," actuellement absent sur un congé, le contenu du dit local pour le compte de la dite succession consistant en partie de:

Liqueurs, Vins, Cigares, Tabac, Articles pour tables, Stove, Verterie, Coutellerie, Pendule, Meuble, etc.

—Aussi—

Le privilège du terme non expiré du bail du dit local finissant le 31 août 1888, à raison de $175 00 par mois, payable mensuellement; une copie du dit bail sera vue au moment de la vente. Le tout sera vendu en bloc.

—Aussi—

En vertu du même ordre et pour compte de la dite succession, à la même heure et au même local, il sera vendu:

5 actions Germania Homestead and Building Association—en partie payé.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
27 déc—27 31—jan 5 9

Placements d'argent rémunérateurs

Dans des propriétés améliorées du Premier District.

Au coin des rues **Girod** et **Dryades** une bâtisse en briques à un étage au coin même et une en briques à deux étages, façade rue Dryades, occupée comme une épicerie de fantaisie faisant le détail.

Nos 216 1|2 rue **Dryades**, entre Julie et Girod, deux bâtisses à un étage.

Nos 222, 224 et 226 rue **Dryades** entre Girod et Julie, deux bâtisses à un étage.

No 244 rue **Girod**, entre Remparts et Dryades, maison de résidence en briques à deux étages.

Succession de **Marie Barrett**, épouse de Wm H. Bourke.

No 21,873.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 21 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la BOURSE DES ENCANTEURS, Nos 72 et 74 rue **St Charles**, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division C siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, en congé, la propriété de valeur ci-après décrite pour le compte de la dite succession, savoir:

1° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Girod, Julie, Philippa et Cirque (aujourd'hui Remparts) désigné par le No 1 sur un plan de M. Harrison, daté du 4 mai 1845 et déposé en le bureau de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain mesure, au pied américain, 24 pieds 7 pouces de façade rue Girod, sur 65 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Philippa, formant le coin des rues **Philippa** et **Girod**, acquis par achat du Dr E. Rabassé, par acte pardevant O. Drouet, notaire, le 6 décembre 1876.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, occupée par J. M. Cunningham, comme magasin au détail d'épiceries et buvette, et une bâtisse en briques à deux étages faisant face à la rue **Dryades**, ayant trois chambres, citernes, lieux d'aisance, cabanes à bois et à charbon, gaz dans toute la bâtisse principale qui est couverte en ardoises. Cette propriété est louée sujette à un bail expirant le 8 juillet 1888 au taux de $20 par mois, payable mensuellement.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Dryades, Julie, Girod et Remparts**, mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Dryades, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, désignés par les numéros municipaux 216, 216 1|2 rue Dryades.

Acquis des héritiers de Henry Demassist, d'après un acte passé pardevant Jules. F. Meunier notaire public, le 17 juin. 1879.

Les améliorations comprennent une maison en briques à double corps de logis et à un étage, recouverte en ardoises, ayant 6 chambres, cour briquetée, citerne, gaz partout, etc., etc.

Chaque côté est loué $15 par mois. Pas de bail.

3° Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Girod, Remparts, Dryades et Julie**, mesurant 31 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue **Girod**, sur 65 pieds, 4 pouces et 4 lignes de profondeur, désignée comme lot No 4 et une portion du lot No 3, d'après un plan de M. Harrison, le 4 mai 1845, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ex notaire en cette ville.

Acquis par achat de Wm. Ware et autres d'après un acte passé pardevant G. C. Preot, notaire, le 13 juin 1883.

Les améliorations comprennent une résidence élégante en briques à deux étages, connue par le numéro municipal **244 rue Girod**, avec une bâtisse en briques à deux étages attenant à la dite résidence, ayant en tout quelque six chambres, petites galeries, cour briquetée, hydrant, grande citerne sur fondation en briques, hangar au fond, parterre sur les côtés, etc., etc.

4° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Dryades, Girod, Remparts et Julie**, et mesurant, en mesure française, 60 pieds de face à la rue **Dryades**, sur 90 pieds de profondeur. Acquis par achat de la succession de Nicholas Dabon, d'après un acte passé pardevant O. Drouet, notaire, le 6 avril 1877.

Les améliorations comprennent deux bâtisses à un étage, dont une est toute en briques et l'autre ayant la façade en briques, avec quelque 4 chambres, citerne, etc., avec une grande porte d'entrée qui sépare les deux maisons, connues par les numéros municipaux 222, 224, 226 rue Dryades. Louées ensemble à raison de $40 par mois. Pas de bail.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant R. C. Stockton, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 déc—17 24 31—7 14 21 janv.

Propriétés dans le Troisième District.

Coin de la London Avenue et de la rue Vertu.

Rue Libéraux, entre Havana et Promenade de Londres.

Succession de Lena Hartley, épouse décédée de George Schwend.

No 22,340—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 14 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 décembre 1887, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° La moitié indivise de l'intérêt … certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes qui y appartiennent, … dans le Troisième District de cette ville … désigné comme No 27, de l'ilet No 25, … borné par les rues Havana, Libéraux et Force et … Londres, sur un plan par J. … 2me jour de mai 1843, déposé … Cuvillier, notaire, en cette ville. … pieds 10 pouces; et par le consentement de … survivant en communauté, l'autre moitié d'intérêt indivise sera vendue.

2° La moitié indivise de l'intérêt … trois lots de terre situés dans le … district de cette ville, dans l'ilet … par London Avenue et les rues … New Orleans et Vertu … et sont désignés par les Nos 7, 8 et 9 … sur un plan de C. Giroux, … décembre 1849, déposé en l'étude de … ancien notaire en cette ville, et … comme suit, le lot No 7 mesure 31 pieds … lignes de face à l'avenue London … profondeur de 110 pieds entre lignes … face à la rue Vertu et forme l'en… lots Nos 8, 9 et 10 mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue London sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et … appartiennent et par le consentement de l'époux survivant en communauté l'autre moitié d'intérêt indivise sera vendue.

Conditions, comptant à l'adjudication.

Actes de vente, pardevant C. J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 déc—10 17 24 31—jan 7 14